



PTS : déclarations du Premier Ministre



Le Premier Ministre a déclaré hier :
«... Les agents de la police technique et scientifique pourront faire eux-mêmes des scellés sans la présence d'un OPJ, (...) de nouvelles propositions seront prochainement faites pour améliorer la carrière des agents de la police technique et scientifique ..."»

L'administration veut-elle réformer le statut des personnels scientifiques sans concertation ? Nous voulons des explications sur les intentions de l'administration. Le statut des personnels scientifiques doit être débattu dans un cadre paritaire.

La rupture du dialogue avec l'administration sur la réforme du statut ne peut que pousser les personnels scientifiques à la fronde.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI dit NON à l'arbitraire !